

Contributions de la théorie de Jacques Rancière à l'analyse des pratiques démocratiques en ligne

Julien Rueff

Introduction

Dans le cadre de cette contribution, j'aimerais non pas introduire la théorie politique de Jacques Rancière pour elle-même, mais examiner les potentialités de celle-ci pour les recherches dans le domaine – pour autant que nous puissions parler de domaine – de la communication et, plus spécifiquement, pour l'étude des dimensions et des enjeux politiques d'Internet. Il s'agira, par là même, d'esquisser une évaluation de la fécondité de la théorie rancièrienne dans un domaine qui lui est au premier abord étranger. Nous défendrons alors la thèse suivante : la théorie rancièrienne offre de nouvelles perspectives de recherche en ce qui concerne les pratiques démocratiques médiatisées par Internet.

Nous commencerons par revenir sur une idée au cœur des travaux de Rancière, à savoir l'identification de la démocratie non pas à un régime politique, que celui-ci soit plutôt favorable à la participation directe des citoyens ou à leur représentation, mais à des pratiques vérifiant la présupposition de l'égalité de n'importe quel citoyen avec n'importe quel autre. Nous développerons, ce faisant, les concepts sous-jacents à cette idée, en l'occurrence la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui, la distinction entre « le politique, la police et la

politique », « le partage du sensible », mais aussi le concept de « subjectivation ». Partant de là, nous nous risquons à élaborer plusieurs perspectives de recherche découlant des apports conceptuels de la théorie rancièrienne, tout en essayant de leur donner une traduction empirique. Nous montrerons alors comment la théorie rancièrienne : (a) renouvelle l'analyse des pratiques égalitaires en ligne ; et (b) apporte des modifications substantielles aux analyses des discussions politiques en ligne.

1. Quelques concepts clés de la théorie rancièrienne

Dans ce premier moment de notre argumentation, nous allons présenter les concepts centraux de la théorie rancièrienne. Nous aborderons d'abord « la présupposition de l'égalité », présupposition sous-jacente à l'ensemble de sa pensée, pour nous intéresser ensuite à la distinction entre « la police », « la politique » et « le politique », aux concepts de « partage du sensible » et de « subjectivation ».

1.1 La présupposition de l'égalité

Abordons pour commencer ce qui se situe au cœur de l'édifice théorique de Rancière, à savoir la présupposition de l'égalité des intelligences, autrement dit l'égalité de n'importe quel individu avec n'importe quel autre. Cette présupposition est notamment élaborée dans *Le maître ignorant* (Rancière, 2004a). Elle nous invite à rejeter la hiérarchie intellectuelle entre le maître et l'élève, entre celui qui sait et celui qui ignore, et, pour aller encore plus loin, entre celui qui sait ce que

l'autre ignore et celui qui ignore ce qu'il ignore. Cette présupposition de l'égalité des intelligences affirme, d'une part, la capacité de n'importe qui à développer un point de vue réflexif sur sa propre existence et, d'autre part, la capacité de mettre en parole cette réflexivité. Épouser cette présupposition de l'égalité des intelligences, ce n'est cependant pas affirmer que n'importe qui possède la capacité de développer la théorie de la relativité ou la théorie de l'évolution. C'est refuser vigoureusement l'idée d'une domination fondée sur la méconnaissance, c'est-à-dire l'idée que les dominés restent prisonniers de la domination en raison de leur ignorance des mécanismes de la domination. Cette idée a connu – et connaît encore – beaucoup de succès dans les recherches dites « critiques ». Elle est le fondement, par exemple, de nombreuses recherches sur les phénomènes d'aliénation ou d'exploitation.

Plusieurs arguments viennent soutenir cette présupposition de l'égalité des intelligences dans la théorie ranciérienne. Passons rapidement en revue les arguments en faveur de cette dernière :

1. Pour Rancière, aucune preuve n'a été apportée pour démontrer, de manière définitive, l'inégalité des intelligences (Rancière, 2004a, p. 79-85). Jusqu'à preuve du contraire, rien n'interdirait alors d'adhérer à cette présupposition de l'égalité des intelligences.
2. Même dans les rapports de domination les plus extrêmes, les dominants ne peuvent pas ne pas attribuer une intelligence minimale aux dominés (cet argument n'est pas sans rappeler la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave). Pour pouvoir donner leurs ordres aux dominés, les dominants sont en effet dans la nécessité de reconnaître aux dominés leur capacité à saisir des ordres.
3. L'ouvrage *La nuit des prolétaires* (Rancière, 2005) donne une assise empirique à la présupposition de l'égalité des intelligences. Dans cet ouvrage, émanant d'un travail d'archives, les ouvriers apparaissent pleinement conscients des phénomènes d'exploitation

au XIXe siècle. Cette conclusion contredit ainsi la distinction entre les hommes du loisir et les hommes du travail, entre ceux qui pensent l'exploitation et ceux qui subissent l'exploitation, dans la mesure où les ouvriers ne méconnaissent aucunement l'exploitation dont ils sont victimes et font, au contraire, montre de réflexivité par rapport à cette expérience. Ce travail d'archives vient par là même corroborer la présupposition de l'égalité des intelligences.

4. Enfin – et il s'agit probablement de l'argument le plus décisif de la théorie rancièrienne - aucune « politique progressiste » (visant à ce que les dominés deviennent acteurs de leur propre histoire) n'est pensable sans épouser cette présupposition de l'égalité des intelligences. Pourquoi vouloir la participation des dominés au ré-ordonnement des rapports économiques, politiques et symboliques d'une société si ceux-ci se voient refuser, dès le départ, la capacité à devenir acteurs de leur propre histoire ? Présupposer l'inégalité des intelligences et vouloir la participation des dominés à un monde commun s'avère par là même être une contradiction.

1.2 La politique, la police et le politique

La présupposition de l'égalité des intelligences se situe au cœur de la fameuse distinction entre la police et la politique dans la théorie rancièrienne. Si la police désigne l'ordre social, c'est-à-dire non seulement la répartition des positions de pouvoir, mais également la légitimation de cette répartition, la politique se rapporte quant à elle aux pratiques émancipatrices, venant vérifier la présupposition de l'égalité des intelligences. Le concept de « police » est aussi fécond que contre-intuitif, dans la mesure où il rassemble ce que nous appelons communément « la politique », en

l'occurrence les institutions politiques et les luttes de pouvoir dans cet espace institutionnel.

Cette distinction entre la police et la politique, entre l'ordre social et les pratiques émancipatrices, nous amène à opposer deux processus radicalement hétérogènes. L'ordre social est profondément inégalitaire parce qu'il repose, entre autres sur une distribution inégale des ressources économiques (oligarchie), des savoirs (épistémocratie) ou des titres de noblesse (aristocratie). En d'autres termes, l'ordre social repose sur une distribution inégale des titres entre les acteurs, ces titres donnant une légitimité à ceux qui prennent part à l'ordre social. La politique rompt avec la police parce qu'elle se confond avec les pratiques émancipatrices des sans-titres, venant confirmer l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui. La démocratie, dans cette perspective, n'est aucunement un régime politique (comme dans les expressions « démocratie républicaine » ou « démocratie libérale »). Seules les actions collectives vérifiant l'égalité de capacité de n'importe qui peuvent être dites « démocratiques ».

Partant de là, Rancière a ajouté un troisième concept pour penser le lieu de rencontre entre ces deux processus hétérogènes : le politique (Rancière, 2004b, p. 112-125). Ce dernier n'est pas sans importance puisqu'il permet de prendre conscience de la nécessité de penser relationnellement la police et la politique¹. La police n'existe pas sans la politique dans la mesure où l'ordre social s'efforce toujours d'éliminer la politique et où la politique ne se construit qu'en opposition avec une police déterminée.

¹ Rancière définit le politique comme « la rencontre de deux processus hétérogènes » (2004b, p. 112).

1.3 Le partage du sensible

La police ne désigne pas seulement, dans la théorie rancièrienne, une répartition particulière des positions de pouvoir et une légitimation de cette répartition. Chaque police s'accompagne également d'un partage du sensible, définissant ce qui est visible et audible dans la société. En d'autres termes, le partage policier du sensible définit, d'une part, quelles sont les paroles audibles et, d'autre part, qui sont les êtres de parole (par opposition aux êtres n'exprimant que de manière irrationnelle leurs affects). Dans cette perspective, la politique s'inscrit en rupture avec le partage policier du sensible, dans la mesure où elle fait intervenir, par des actions collectives confirmant la présupposition de l'égalité, des « sans-parts » n'ayant ni visibilité, ni parole légitime dans la société. La politique engendre par là même ce que Jacques Rancière appelle « un espace polémique » (Rancière, 2004b, p. 87), ayant pour enjeu la reconnaissance des « sans-parts » en tant qu'êtres de parole dans la société.

1.4 Subjectivation

Cette distinction entre la police, la politique et le politique étant posée, nous aimerions maintenant introduire le concept de subjectivation. Dans la théorie rancièrienne, la politique s'accompagne nécessairement d'un processus de subjectivation, consistant, d'une part, à rejeter les identités sociales attribuées par la police et, d'autre part, à produire dans l'action une nouvelle identité collective. Cette identité collective apparaît et disparaît avec les pratiques émancipatrices. La politique a donc à la fois un versant négatif et positif : elle déclassifie (au sens où elle produit une rupture avec les classifications sociales et les identités assignées par la police) autant qu'elle

agrège des individus autour d'une nouvelle identité collective. Rancière illustre souvent ce processus de subjectivation par le slogan « nous sommes tous des juifs allemands » lancé en mai 1968 (Rancière, 2009, p. 313).

2. Perspectives rancièriennes de recherche

En quoi la théorie rancièrienne offre-t-elle la possibilité d'un renouvellement des interrogations sur les potentialités démocratiques d'Internet ? Pour mettre en lumière la fécondité de la théorie rancièrienne dans ce domaine de recherche, examinons comment celle-ci modifie substantiellement deux problématiques majeures, à savoir l'égalité entre les usagers d'Internet, et les discussions politiques en ligne. La présente contribution ne prétend pas, cela va sans dire, épuiser toutes les promesses découlant du recours à la théorie rancièrienne dans ce domaine de recherche.

2.1 Penser l'égalité

Introduisons notre propos par une citation de Rancière, issue de l'ouvrage *Aux bords du politique* (2004b) :

On sait que la science sociale s'est fondamentalement occupée d'une chose : vérifier l'inégalité. Et de fait elle l'a toujours prouvée. Face à cette science de la critique sociale qui redécouvre perpétuellement l'inégalité, il me semble intéressant de remettre en lumière ces pratiques qui se sont précisément donné pour tâche le contraire. À partir de là, on pourra se demander, si l'on veut, qui est le plus naïf : celui qui vérifie l'égalité ou celui qui vérifie l'inégalité – ou si le concept même de naïveté a ici une pertinence (Rancière, 2004b, p. 84).

Comment transposer cette analyse dans le cadre d'une recherche sur les potentialités démocratiques d'Internet ? Épouser cette perspective, c'est délaissier **momentanément** le projet de révéler les inégalités pesant sur les usages d'Internet et nous intéresser davantage aux pratiques en ligne vérifiant la présupposition de l'égalité. L'adverbe « momentanément » n'est pas sans importance dans notre argumentation, parce qu'il souligne notre réticence à embrasser pleinement la critique rancièrienne des sciences sociales. Si la perspective d'étudier les pratiques égalitaires en ligne nous paraît prometteuse, nous ne souhaitons toutefois pas nous priver des contributions des sciences sociales (quand bien même ces dernières dévoileraient des inégalités). Bien qu'il s'agisse d'une inconséquence d'un point de vue conceptuel, nous préférons concevoir la théorie rancièrienne et les sciences sociales comme des approches complémentaires, chacune apportant un éclairage distinct sur les potentialités démocratiques d'Internet.

Par rapport à la littérature scientifique sur les potentialités démocratiques d'Internet, la théorie rancièrienne nous invite à délaissier la problématique de « la fracture numérique » (*digital divide*). Cette dernière se trouve en effet à l'origine de nombreuses recherches sur les inégalités entre les usagers, ceux-ci ne disposant vraisemblablement - pour emprunter des concepts à la sociologie critique de Pierre Bourdieu (Chauviré et Fontaine, 2003, p. 12-16) - ni du même capital économique (conditionnant matériellement l'accès à Internet), ni du même capital culturel (les compétences informatiques ou les habiletés langagières). Ce point n'est pas dénué d'importance, dans la mesure où cette inégalité constituerait, d'après ces recherches en sciences sociales, un obstacle à la participation des citoyens aux sphères publiques médiatisées par Internet.

À l'opposé de ces recherches sur la « fracture numérique », la théorie rancièrienne nous pousse à explorer toutes les pratiques en ligne s'épanouissant dans le cadre de rapports horizontaux et contestant, par là même, la verticalité des rapports hiérarchiques. Rancière interprète d'ailleurs

lui-même les pratiques collaboratives dans le cadre *Wikipedia* comme une confirmation de l'égalité des intelligences (2010) et, *a contrario*, comme une remise en cause de l'épistémocratie habituellement à l'œuvre dans la production des savoirs encyclopédiques. Nous aimerions, pour terminer, mentionner les recherches Cardon (2009), parce qu'elles défendent l'idée selon laquelle les prises de parole sur Internet reposeraient précisément sur la présupposition de l'égalité entre les usagers. Il existe donc d'ores et déjà des recherches épousant les apports de la théorie rancièrienne pour analyser les potentialités démocratiques d'Internet.

2.2 Des discussions politiques en ligne aux « espaces polémiques en ligne »

L'abondante littérature scientifique portant sur les discussions politiques en ligne témoigne de l'intérêt que portent les chercheurs en sciences sociales à ce phénomène. Or, les théories habermassiennes de l'espace public ou de l'agir communicationnel se sont avérées être – et sont encore – de précieuses ressources pour problématiser cette forme d'interaction discursive médiatisée par Internet. Par exemple, elles permettent d'étudier la conformité des discussions politiques en ligne aux normes de l'agir communicationnel ou, en faisant un détour par le concept d'« espace public », d'analyser leurs contributions à la revitalisation des démocraties occidentales. La théorie rancièrienne nous invite toutefois à rompre avec ces perspectives de recherche autour de l'espace public ou de l'agir communicationnel. Jacques Rancière en expose succinctement les raisons dans son ouvrage *Aux bords du politique* (2004b) :

C'est la raison pour laquelle la politique ne peut pas s'identifier au modèle de l'action communicationnelle. Ce modèle présuppose les partenaires déjà constitués comme tels et les formes discursives de l'échange comme impliquant une communauté du discours, dont la contrainte est toujours explicitable. Or le propre du dissensus politique, c'est que les partenaires ne sont pas constitués non plus que l'objet et la

scène même de la discussion. Celui qui fait voir qu'il appartient à un monde commun que l'autre ne voit pas ne peut se prévaloir de la logique implicite d'aucune pragmatique de la communication (Rancière, 2004b, p. 244).

Pour Rancière, la théorie de l'agir communicationnel s'avère insatisfaisante, dans la mesure où elle n'interroge pas l'un des enjeux essentiels des discussions politiques, à savoir l'existence d'une scène commune de discussion entre ceux qui participent à l'ordre social et ceux qui ne participent pas à l'ordre social. Si les théories habermassiennes nous offrent bien les ressources conceptuelles nécessaires pour penser les processus de résolution des désaccords politiques entre des interlocuteurs se reconnaissant mutuellement comme des partenaires légitimes d'interaction, elle ne nous est d'aucun secours pour questionner ce qui est propre aux discussions politiques, en l'occurrence les désaccords sur l'identité des sujets reconnus comme des interlocuteurs légitimes, d'une part, et les désaccords sur l'objet même des discussions politiques, d'autre part. La théorie ranciérienne nous invite précisément à analyser ces désaccords sur les désaccords. Sont en effet authentiquement politiques les discussions engageant un processus de reconfiguration du partage policier du sensible (définissant quelles sont les paroles audibles et qui sont les êtres de parole dans un ordre social) et créent ainsi ce que Rancière appelle « un espace polémique ». (2004b, p. 87)

Il n'est donc pas suffisant, au regard de la théorie ranciérienne, d'évaluer la conformité des discussions politiques en ligne à l'aune des normes de l'agir communicationnel. Il faut plutôt examiner comment les interactions discursives en ligne peuvent contribuer à l'émergence d'un « espace polémique », dans le cadre duquel ceux qui n'ont pas part à un ordre social s'efforcent d'acquérir une visibilité. Par conséquent, il s'agit d'examiner les processus de subjectivation en ligne, grâce auxquels les « sans-parts » se créent une identité collective et, ce faisant, se donnent

une visibilité tout en s'affirmant en tant qu'êtres de parole.

Nous travaillons actuellement à la réalisation d'un projet de recherche s'inscrivant dans cette perspective. Il s'agit d'analyser les processus de subjectivation au cœur des pratiques démocratiques des acteurs affiliés à « Occupy Wall Street ». Pour ce faire, nous examinons comment Internet contribue à l'émergence d'un espace polémique, dans le cadre duquel se forme une nouvelle identité collective, en l'occurrence les « 99% ». Nous prêtons notamment attention, dans le cadre de cette recherche, à des sites web tels que <http://wearethe99percent.tumblr.com/> ou <http://westandwiththe99percent.tumblr.com/>. Cette étude nous paraît d'autant plus pertinente que les « 99% » s'affirment précisément comme des êtres de parole contre l'autorité de l'expertise technocratique des « 1 % » institués comme seuls à même de gérer adéquatement les contraintes économiques de notre ordre mondial.

Bibliographie

Chauviré, C., et Fondaine, O. 2003. *Le vocabulaire de Bourdieu*. Paris : Ellipses.

Cardon, D. (2009). *Vertus démocratiques de l'Internet*. Repéré à <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html?lang=fr>

Rancière, J. (2010). *Interview with Jacques Rancière*. *Ephemera*, 10 (1), 77-81.

Rancière, J. (2005). *La nuit des prolétaires*. Paris : Hachette.

Rancière, J. (2004a). *Le maître ignorant*. Paris : 10x18.

Rancière, J. (2004b). *Aux bords du politique*. Paris : Gallimard.

Rancière, J. (2009). *Et tant pis pour les gens fatigués*. Paris : Éditions Amsterdam